

Prévent'Action « Travail sur écran »

La Santé au travail est une responsabilité partagée
Comment en devenir acteur ?

Les étapes de la Prévent'Action « Risques liés au travail sur écran »



Phase 1 : Apport théorique



- 1h15 - En collectif
- Risques, contraintes et préconisations ergonomiques

Phase 2 : Mise en pratique sur son poste



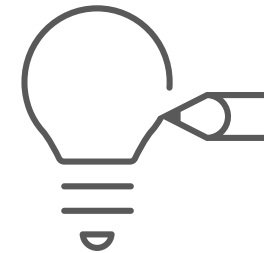
- 15 min - Participant
- Le participant fait les correctifs à son poste

Phase 3 : Étude du poste avec le préventeur



- 30 min - Participant et préventeur
- En condition réelle de travail

Phase 4 : Compte-rendu de l'intervention



- Par les préventeurs
- Conseils à l'entreprise

Intéressé par cette démarche ?

Contactez-nous



Équipe Ergonomie du CIHL 45 :

02.38.71.89.00

cihl.prevention@cihl45.com

Retrouvez-nous sur :

